

soit associé à la divinité de la souveraine Terre pour assister les dieux en qualité de maître de maison”.

Alors on approuva en conseil cette proposition qui fut soumise à l'empereur; celui-ci s'y conforma.

D'après les anciens rites, quand le sacrifice dans la banlieue était terminé, on recueillait les jades, les pièces de soie et les membres des victimes et on les plaçait sur un bûcher qu'on allumait ensuite sur l'autel destiné à faire flamber; cet autel était à gauche de l'autel du dieu. Pendant la période *hien-k'ing* (656—660), le président du ministère des rites, *Hiu King-tsong*, et ses collègues, à l'occasion de la révision et de la refonte de l'ancien cérémonial, avaient présenté une requête en ces termes:

„Nous considérons que, dans les rites des sacrifices, les hommes de l'époque des *Tcheou* attachaient de l'importance à l'odeur. Quand ils sacrifiaient au Ciel, ils allumaient un bûcher; quand ils sacrifiaient à la Terre, ils enfouissaient du sang; dans le temple ancestral, ils brûlaient des tiges d'armoise et faisaient des aspersion avec de la liqueur aromatique; tous ces actes révèlent l'importance qu'on attribuait aux vapeurs et aux odeurs qui dans tous ces cas servaient à faire descendre les dieux; le livre des rites est parfaitement clair à ce sujet et ses explications sont très minutieuses. Qu'on eût recours au bûcher dès le début du sacrifice aux dieux, c'est un point qui ne laisse place à aucun doute. C'est pourquoi les livres tels que „le Principe des sens des trois rituels” (*san li yi tsong*)¹⁾ disent tous: „Quand on sacrifie au Ciel, on commence par allumer le „bûcher et ce n'est qu'ensuite qu'on célèbre le sacrifice „principal; quand on sacrifie à la Terre, on commence par „enfouir le sang et ce n'est qu'ensuite qu'on célèbre le

1) Cet ouvrage en 30 chapitres est mentionné dans le *King tsi tche* du *Kieou T'ang chou* (chap. XLVI, p. 6 r°) comme ayant été composé par *Ts'ouei Ling-ngen*.